

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **le mardi 10 avril 2018**, à 19 h, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par monsieur le maire Yvan Cardinal

Mesdames les conseillères Denise Bergeron, Diane Boyer et Claudine Girouard-Morel, messieurs les conseillers Alexandre Wolford, Sam Ierfino et René Lecavalier

Étaient aussi présents : Monsieur Michel Perrier, directeur général, et M^e Etienne Bergevin Byette, directeur général adjoint et greffier

2018-04-128 SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS D'AVRIL 2018 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 00, d'ouvrir la séance ordinaire du mois d'avril 2018 et d'adopter l'ordre du jour de ladite séance.

PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

Personne ne s'est manifesté à la période de parole au public.

Monsieur le maire Yvan Cardinal mentionne que la Ville de Pincourt tiendra une activité spéciale le 22 avril 2018 dans le cadre de la Journée de la Terre. Les citoyens sont invités à participer à la visite des installations de la Régie de l'eau de l'Île Perrot.

2018-04-129 SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MARS 2018 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 28 MARS 2018 ET APPROBATION DESDITS PROCÈS-VERBAUX

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2018 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 mars 2018, copies desdits procès-verbaux ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2018 et de la séance extraordinaire du 28 mars 2018.

2018-04-130 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de mars 2018 conformément à l'article 5.1 alinéa 2) du Règlement numéro 838. (Liste numéro MP-2018-04)

- 2018-04-131 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2017 ET LE MOIS DE MARS 2018
-
- Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt de la liste des transferts budgétaires autorisés par le directeur général pour le mois de décembre 2017 et le mois de mars 2018 conformément à l'article 5.1 alinéa i) du Règlement numéro 838.
- 2018-04-132 SUJET : DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE – MADAME GINETTE LEFEBVRE – RÉCEPTIONNISTE/AGENT DE BUREAU – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES
-
- Considérant que madame Ginette Lefebvre, employée permanente depuis plus de trois (3) ans, a déposé, le 8 mars 2018, au bureau du directeur général, une demande de congé sans solde pour la période du 3 juillet au 7 septembre 2018 inclusivement ;
- Considérant que la demande est conforme aux diverses dispositions de l'article 23 de la convention collective de travail en vigueur, il est
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'accorder à madame Ginette Lefebvre – Réceptionniste/agent de bureau – Service des travaux publics et des infrastructures, un congé sans solde du 3 juillet au 7 septembre 2018 inclusivement selon sa demande déposée.
- 2018-04-133 SUJET : DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE – MADAME MIREILLE PÉLADEAU – TECHNICIENNE EN DOCUMENTATION – BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE PINCOURT
-
- Considérant que madame Mireille Péladeau, employée permanente depuis plus de trois (3) ans, a déposé, le 19 mars 2018, au bureau du directeur général, une demande de congé sans solde pour la période du 5 au 31 août 2018 inclusivement ;
- Considérant que la demande est conforme aux diverses dispositions de l'article 23 de la convention collective de travail en vigueur, il est
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'accorder à madame Mireille Péladeau – Technicienne en documentation – Bibliothèque municipale de Pincourt, un congé sans solde du 5 au 31 août 2018 inclusivement selon sa demande déposée.

2018-04-134 SUJET : DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE – MADAME NATALY-ANNE MARTEL – SECRÉTAIRE – LOISIRS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES

Considérant que madame Nataly-Anne Martel, employée permanente depuis plus de trois (3) ans, a déposé, le 22 mars 2018, au bureau du directeur général, une demande de congé sans solde pour la période du 9 juillet au 3 août 2018 inclusivement ;

Considérant que la demande est conforme aux diverses dispositions de l'article 23 de la convention collective de travail en vigueur, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder à madame Nataly-Anne Martel – Secrétaire – Loisirs et Services communautaires, un congé sans solde du 9 juillet au 3 août 2018 inclusivement selon sa demande déposée.

2018-04-135 SUJET : DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE – MADAME LOUISE GOSSÉLIN – SECRÉTAIRE – SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Considérant que madame Louise Gosselin, employée permanente depuis plus de trois (3) ans, a déposé, le 26 mars 2018, au bureau du directeur général, une demande de congé sans solde pour la période du 9 septembre au 6 octobre 2018 inclusivement ;

Considérant que la demande est conforme aux diverses dispositions de l'article 23 de la convention collective de travail en vigueur, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder à madame Louise Gosselin – Secrétaire – Service de l'aménagement du territoire, un congé sans solde du 9 septembre au 6 octobre 2018 inclusivement selon sa demande déposée.

2018-04-136 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE « FONDS RÉSERVE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET STATIONNEMENTS » – AFFICHES POUR LES JEUX INTÉRIEURS

Considérant l'approbation du projet de jeux intérieurs par la résolution 2018-02-042, adoptée en séance ordinaire le 13 février 2018, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner l'achat d'affiches, suivant recherche de prix, auprès de « Infografilm » pour la somme de 121,87 \$, toutes taxes incluses ;

Que cette dépense, financée par le « Fonds réserve parcs, terrains de jeux et stationnements », soit imputée au poste comptable 22.700.40.048.

- 2018-04-137 SUJET : NOMINATION DU MAIRE DE LA VILLE DE PINCOURT À TITRE DE DÉLÉGUÉ POUR SIÉGER AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ
- Considérant que la Ville de Pincourt a adopté une politique de développement social ;
- Considérant que la Ville fait la promotion des saines habitudes de vie, il est
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- Que monsieur Yvan Cardinal, maire de la Ville de Pincourt, soit nommé à titre de délégué pour siéger au sein du conseil d'administration du Réseau québécois de villes et villages en santé.
- 2018-04-138 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES
- Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 5.2 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de mars 2018 conformément à l'article 6 paragraphe c) du Règlement numéro 838.
- 2018-04-139 SUJET : PAIEMENT MENSUEL – INFRASTRUCTURES – AVRIL 2018
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- A) Paiement à effectuer à « *Comeau Expert-Conseil* »
- Pour le projet de reconstruction du chemin Duhamel, la somme de 18 223,54 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif n° 8 pour les travaux de services professionnels au 28 février 2018.
- Que cette dépense financée par le règlement d'emprunt 867 soit imputée au poste comptable 22.300.10.867.
- 2018-04-140 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ - ACHAT DE LAMPADAIRES POUR LE BOULEVARD CARDINAL-LÉGER
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'entériner l'achat, suivant recherche de prix auprès de divers fournisseurs, de lampadaires pour la somme de 23 910,20 \$ toutes taxes incluses, auprès de « *Lumen* ».
- Que cette dépense, financée par le surplus non réservé, soit imputée au poste budgétaire 02.340.00.640.

2018-04-141 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT
NUMÉRO 867 - MANDAT D'ÉTUDE GÉOTECHNIQUE

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner le mandat d'étude géotechnique, suivant recherche de prix auprès de divers fournisseurs, pour une somme de 24 915,08 \$ toutes taxes incluses, auprès de « G.S. Consultants ».

Que cette dépense, financée par le règlement d'emprunt numéro 867, soit imputée au poste comptable 22.300.10.867.

2018-04-142 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ –
AMÉLIORATION DU DRAINAGE DU TERRAIN DE BASEBALL DU
PARC OLYMPIQUE

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Isabel Boulay, à faire l'achat de matériaux divers pour l'amélioration du drainage du terrain de baseball du parc Olympique pour une somme maximale de 12 000 \$ toutes taxes incluses, auprès de divers fournisseurs.

Que cette dépense, financée par le surplus non réservé, soit imputée au poste comptable 22.700.10.044.

2018-04-143 SUJET : MANDAT POUR CINQ (5) ANS À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU
QUÉBEC POUR L'ACHAT DE SEL DE DÉGLAÇAGE DES
CHAUSSÉES (CHLORURE DE SODIUM)

Considérant que la Ville de Pincourt a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium) ;

Considérant que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel ;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles ;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti à la *Politique de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptées par le conseil d'administration de l'UMQ ;

Considérant que la Ville de Pincourt désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglacement des chaussées (chlorure de sodium) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ, pour les cinq (5) prochaines années ;

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récépissé au long ;

Que la Ville de Pincourt confirme, comme les lois le permettent, son adhésion à ce regroupement d'achats géré par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour cinq (5) ans, soit jusqu'au 30 avril 2023 représentant le terme des contrats relatifs à la saison 2022-2023 ;

Que, pour se retirer de ce programme d'achat regroupé, la Ville de Pincourt devra faire parvenir une résolution de son Conseil à cet effet, et ce, au moins trente (30) jours avant la date de publication de l'appel d'offres public annuel ;

Que la Ville de Pincourt confie, à l'UMQ, le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, des documents d'appels d'offres pour adjudger des contrats d'achats regroupés pour le chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Ville, pour les hivers 2018-2019 à 2022-2023 inclusivement ;

Que la Ville de Pincourt confie à l'UMQ le mandat d'analyser les soumissions déposées et l'adjudication des contrats ;

Que si l'UMQ adjuge un contrat, la Ville de Pincourt s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle l'avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé ;

Que pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Ville de Pincourt s'engage à lui fournir les quantités de produits dont elle aura besoin, en remplissant, lorsque demandé, la fiche d'information et en la retournant à la date fixée ;

Que la Ville de Pincourt reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacun des participants. Pour l'appel d'offres 2018-2019, ce pourcentage est fixé à 1,0 % pour les organisations municipales membres de l'UMQ et à 2,0 % pour les non membres de l'UMQ. Pour les appels d'offres subséquents, ces pourcentages pourront varier et seront définis dans le document d'appel d'offres ;

Qu'un exemplaire signé et conforme de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

2018-04-144 SUJET : OCTROI D'UN MANDAT POUR LE REMPLACEMENT DE L'ENTRÉE ÉLECTRIQUE DE L'INTERRUPTEUR DE TRANSFERT PRINCIPAL ET DU DISJONCTEUR PRINCIPAL DE L'USINE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES – APPEL D'OFFRES 2018-001

Considérant l'appel d'offres 2018-001 lancé du 19 février au 21 mars 2018 ;

Considérant que l'analyse démontre que la soumission de l'entreprise « *Groupe SGM* » est conforme aux exigences ;

Firmes ayant soumissionnées	Soumission conforme	Coût (taxes incluses)
Groupe SGM	Oui	166 260,29 \$
La Cie Électrique Britton Ltée	Oui	173 037,95 \$
Parfait Électrique Inc.	Oui	184 448,64 \$
Groupe MEAS	Oui	187 668,23 \$
E.C.E. Électrique Inc.	Oui	188 103,24 \$
Les Entreprises Guy Beaulieu 2009 inc.	Oui	191 425,96 \$
Le Groupe LML Ltée	Oui	205 537,40 \$
Filtrum Construction	Oui	218 693,95 \$
PG Électrique inc.	Oui	221 627,20 \$

il est,

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
 APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser l'octroi d'un mandat pour le remplacement de l'entrée électrique de l'interrupteur de transfert principal et du disjoncteur principal de l'usine d'épuration des eaux usées auprès de « *Groupe SGM* » pour la somme de 166 260,29 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le fonds d'administration soit imputée au poste budgétaire 02.414.06.532.

2018-04-145 SUJET : **AUTORISATION DE DÉPENSE – INSPECTION PRINTANIÈRE DES BORNES D'INCENDIE**

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
 APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Isabel Boulay, suivant recherche de prix auprès de divers fournisseurs, à octroyer à « *Aqua Data* » un mandat pour l'inspection printanière des bornes d'incendie pour une somme de 12 123,54 \$ toutes taxes incluses.

Que cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02.413.00.526.

2018-04-146 SUJET : **AUTORISATION À LA DIRECTRICE DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES À PRÉSENTER UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME « *PRIMEAU-VOLET 1 - ÉTUDES PRÉLIMINAIRES, PLANS ET DEVIS ET APPEL D'OFFRES DE SERVICES PROFESSIONNELS* » POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR LA CONSTRUCTION D'UN ÉGOUT PLUVIAL SUR LA 5^E AVENUE ENTRE LE CHEMIN DUHAMEL ET LE BOULEVARD CARDINAL-LÉGER**

Considérant le programme « *PRIMEAU-Volet 1 – Études préliminaires, plans et devis et appel d'offres de services professionnels* » ;

Considérant que pour être recevables, les demandes de subvention doivent être accompagnées d'une résolution du conseil municipal autorisant la présentation du projet et confirmant l'engagement de la Ville à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet, il est :

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice des Infrastructures à présenter le projet de réfection du chemin Duhamel au *Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire* en vue de l'obtention d'une subvention dans le cadre du programme « *PRIMEAU-Volet 1 – Études préliminaires, plans et devis et appel d'offres de services professionnels* ».

De confirmer l'engagement de la Ville de Pincourt à payer sa part de coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.

2018-04-147 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT D'UNE IMPRIMANTE/NUMÉRISSEUR POUR PLANS

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Isabel Boulay, suivant recherche de prix auprès de divers fournisseurs, à faire l'achat d'une imprimante/numériseur pour plans auprès de « *Cansel* » pour une somme maximale de 6 892,75 \$ toutes taxes incluses.

Que cette dépense, financée par le fonds de roulement, soit imputée au poste comptable 22.300.40.537.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 1 378,55 \$ à compter de l'exercice financier 2019.

2018-04-148 SUJET : AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR L'ACHAT D'UN CAMION DE SERVICE ÉGOUT/AQUEDUC

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Isabel Boulay, à aller en appel d'offres public pour l'achat d'un camion de service égout/aqueduc.

2018-04-149 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – ACHAT D'UN FILET POUR LE PARC SHAMROCK 1

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures à procéder à l'achat d'un filet pour le parc Shamrock 1, suivant recherche de prix auprès de divers fournisseurs, pour une somme maximale de 14 371,88 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense, financée par le surplus non réservé, soit imputée au poste comptable 22.700.40.060.

- 2018-04-150 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – OCTROI D'UN MANDAT POUR LA CARACTÉRISATION DU MILIEU NATUREL
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures à octroyer un mandat pour la caractérisation du milieu naturel, auprès de « *Arbo Ressources* », suivant recherche de prix auprès de divers fournisseurs, pour une somme maximale de 11 951,65 \$, toutes taxes incluses.
- Que cette dépense, financée par le surplus non réservé, soit imputée au poste budgétaire 02.320.00.497.
- 2018-04-151 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ – OCTROI D'UN MANDAT POUR LE CONTRÔLE BIOLOGIQUE DE L'HERBE À POUX
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures à octroyer un mandat pour le contrôle biologique de l'herbe à poux, auprès de « *Arbo Ressources* », suivant recherche de prix auprès de divers fournisseurs, pour une somme maximale de 19 771,85 \$, toutes taxes incluses.
- Que cette dépense, financée par le surplus non réservé, soit imputée au poste budgétaire 02.320.00.497.
- 2018-04-152 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « INFORMATIQUE ET AMÉLIORATION DES RÉSEAUX » – MODERNISATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE D'ENTRÉE POUR LA BARRIÈRE DU SITE DE NEIGE USÉE
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures à procéder aux achats nécessaires pour la modernisation du système de contrôle d'entrée pour la barrière du site de neige usée, suivant recherche de prix auprès de divers fournisseurs, pour une somme maximale de 4 599 \$, toutes taxes incluses.
- Que cette dépense, financée par la réserve « Informatique et amélioration des réseaux », soit imputée au poste comptable 22.300.40.036.
- 2018-04-153 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « INFORMATIQUE ET AMÉLIORATION DES RÉSEAUX » – SYSTÈME DE CAMÉRA ET D'INTERPHONE POUR LA BARRIÈRE DU GARAGE
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures à procéder à l'achat d'un système de caméra et d'interphone avec interface IP pour la barrière du garage, suivant recherche de prix auprès de divers fournisseurs, pour une somme maximale de 8 048,25 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense, financée par la réserve « Informatique et amélioration des réseaux », soit imputée au poste comptable 22.300.40.037.

2018-04-154 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « PROJETS D'INVESTISSEMENT EN PARC ET TERRAINS DE JEUX » – ACHAT DE JEUX AU PARC OLYMPIQUE

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur des Loisirs et Services communautaires, monsieur Simon Grenier, à procéder à l'achat, suivant recherche de prix, d'une structure de jeux (tour) auprès de « *Tech Sport inc.* », pour une somme de 60 896,72 \$ toutes taxes incluses.

D'autoriser également le Service des travaux publics et des infrastructures à effectuer les travaux d'aménagement de la structure de jeux au parc Olympique et à effectuer les dépenses requises pour une somme de 10 000 \$ toutes taxes incluses.

Que ces dépenses financées par la réserve « Projets d'investissement en parc et terrains de jeux » soient imputées au poste comptable 22.700.10.003.

2018-04-155 SUJET : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC DANS LE CADRE DE « L'APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES AUTONOMES 2018-2019 »

Considérant que la Ville de Pincourt a prévu un budget de 69 100 \$ pour la réalisation du projet ;

Considérant la subvention du Ministère de la Culture et des Communications d'une somme de 40 900 \$;

Considérant les exigences du programme d'aide financière du Ministère de la Culture et des Communications du Québec, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le dépôt de la demande dans le cadre du programme « Appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes » du Ministère de la Culture et des Communications.

De désigner madame Sylvie de Repentigny, régisseuse à la bibliothèque, comme mandataire aux fins de ce projet.

2018-04-156 SUJET : RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE D'OCCUPATION CONJOINTE AVEC ROGERS COMMUNICATIONS INC.

Considérant l'entente d'occupation conjointe intervenue entre Rogers Communications inc. et la Ville de Pincourt le 7 mai 2013 pour une durée initiale de cinq (5) ans du 1^{er} août 2013 au 31 juillet 2018 ;

Considérant que cette entente peut être prolongée pour deux (2) options consécutives de cinq (5) ans chacune, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'aviser Rogers Communications inc. de la volonté de la Ville de Pincourt de se prévaloir de l'option de renouvellement prévu à l'entente du 7 mai 2013. D'autoriser, au besoin, monsieur Michel Perrier, directeur général, et monsieur Yanick Bernier, directeur du Service d'urgence et de protection incendie, à signer pour et au nom de la Ville de Pincourt, tout document portant sur le renouvellement de cinq (5) ans de l'entente d'occupation conjointe.

2018-04-157 SUJET : CRÉATION D'UNE ORGANISATION MUNICIPALE DE SÉCURITÉ CIVILE (OMSC)

Considérant que le conseil municipal de la Ville de Pincourt voit l'importance de poursuivre la prévention et la préparation en fonction du plan d'action déposé par le Ministère de la Sécurité publique le 1^{er} mars 2018, en étroite collaboration avec les officiers de la Direction générale de la Ville et de la direction du Service d'urgence et de protection incendie, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Qu'une organisation municipale de sécurité civile (OMSC) soit créée ;

Que les personnes suivantes soient nommées officiellement pour occuper les postes suivants :

- Monsieur Michel Perrier, coordonnateur des mesures d'urgence ;
- Monsieur Yanick Bernier, coordonnateur des mesures d'urgence, substitut # 1 ;
- Monsieur Stéphane Séguin, coordonnateur des mesures d'urgence, substitut # 2 ;

Que ceux-ci s'assurent de la nomination et du remplacement des différents responsables de mission et de leurs substituts en cas d'absence, ainsi que du maintien et de la mise à jour du plan de mesures d'urgence interne.

Cette résolution abroge toutes les nominations antérieures concernant le plan de sécurité civile de la Ville de Pincourt.

2018-04-158 SUJET : AJOUT DE CANDIDATS POUR LA COHORTE 2015-2016 DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL

Considérant les demandes du Ministère de la Sécurité publique afin d'obtenir le remboursement du coût défrayé par la Ville de Pincourt pour la formation « Pompier 1 » pour les années 2015-2016, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De confirmer que la Ville de Pincourt a payé pour la formation « Pompier 1 » pour un pompier en 2015 ainsi qu'un deuxième en 2016.

2018-04-159 SUJET : NOMINATION DE NOUVELLES RUES – RUE DE LA COOPÉRATIVE (LOT 5 488 139) ET CHEMIN DE LA POINTE-AUX-RENARDS (LOTS 5 488 135 - 5 488 136 – 5 488 137)

Considérant la recommandation de la Commission des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire du 26 mars 2018, il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De nommer « rue de la Coopérative » la rue projetée (lot 5 488 139) et de nommer « chemin de la Pointe-aux-Renards » la rue projetée (lots 5 488 135, 5 488 136 et 5 488 137).

2018-04-160 SUJET : TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – MARS 2018

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit :

Commission générale élargie

- 5 mars 2018

Commission de développement social, des services communautaires et loisirs

- 5 mars 2018

Commission de développement durable

- 12 mars 2018

Commission d'administration de finances

- 19 mars 2018

Commission de sécurité publique

- 19 mars 2018

Commission des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire

- 26 mars 2018

2018-04-161 SUJET : ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 846-02 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 846 – RÈGLEMENT REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT RELATIF AU STATIONNEMENT N° 805 ET SES AMENDEMENTS (RMH330), TEL QU'AMENDÉ

Considérant la présentation de l'avis de motion du Règlement numéro 846-02 – Règlement modifiant le Règlement numéro 846 – Règlement remplaçant le règlement relatif au stationnement n° 805 et ses amendements (RMH330), tel qu'amendé, en séance extraordinaire le 28 mars 2018 sous la résolution 2018-03-124, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le projet de Règlement numéro 846-02 – Règlement modifiant le Règlement numéro 846 – Règlement remplaçant le règlement relatif au stationnement n° 805 et ses amendements (RMH330), tel qu'amendé.

2018-04-162 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 845-02 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 845-01 – RÈGLEMENT CRÉANT UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE AU PROGRAMME « ACCÈSLOGIS »

Madame la conseillère Diane Boyer annonce qu'un règlement modifiant le Règlement numéro 845-01 - Règlement créant un programme d'aide financière complémentaire au programme « AccèsLogis » sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure. Ce règlement visera à incorporer les nouvelles demandes de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

2018-04-163 SUJET : ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 845-02 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 845-01 – RÈGLEMENT CRÉANT UN PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE AU PROGRAMME « ACCÈSLOGIS »

Considérant la présentation de l'avis de motion du Règlement numéro 845-02 – Règlement modifiant le Règlement numéro 845-01 - Règlement créant un programme d'aide financière complémentaire au programme « AccèsLogis » en séance ordinaire le 10 avril 2018 sous la résolution 2018-04-162, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le projet de Règlement numéro 845-02 – Règlement modifiant le Règlement numéro 845-01 - Règlement créant un programme d'aide financière complémentaire au programme « AccèsLogis » afin d'y incorporer les nouvelles demandes de la Société d'habitation du Québec (SHQ).

PÉRIODE DE QUESTIONS :

La période de questions a débuté à 19h 30 et s'est terminée à 19 h 39.

2018-04-164 SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 AVRIL 2018

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 39, de lever la Séance ordinaire du 10 avril 2018.

YVAN CARDINAL
MAIRE

ME ETIENNE BERGEVIN BYETTE
DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT ET GREFFIER

PROJET